

Les crédits

Canada est, de toute évidence, un consommateur important de produits québécois.

À l'heure actuelle, quelque 1 400 employés fédéraux travaillent au Québec pour aider l'industrie agricole. En réduisant les subventions, et je crois que c'est là l'essentiel de la motion dont nous sommes saisis, nous accroîtrons la flexibilité dans le secteur agricole.

C'est justement ce que réclament les députés du Bloc, depuis un an, c'est-à-dire réduire les subventions céréalières et les subventions au transport du grain de l'Ouest. C'est ce que nous avons fait. Le Bloc devrait se réjouir aujourd'hui, plutôt que de présenter des motions de ce genre et se plaindre du fait que cela se produit maintenant.

En réduisant les subventions, nous donnons aux agriculteurs la possibilité d'être innovateurs et d'offrir des produits à valeur ajoutée. Pourquoi envoyons-nous nos matières premières dans le monde entier alors que d'autres pays nous expédient des produits finis? Il s'agit d'une situation à laquelle doivent s'attaquer les agriculteurs du Québec et de l'Ouest et, en fait, de tout le Canada.

Les agriculteurs de ma circonscription ne se plaignent pas de la réduction de 30 p. 100 des subventions à la production de lait de transformation. Ils ne l'apprécient pas, mais ils la comprennent et ils s'en inquiètent moins. Quand le gouvernement a présenté son budget, ils sont venus me voir pour me demander de m'assurer qu'on allait maintenir la position que le gouvernement avait négociée pour eux.

En 1993, le secteur agroalimentaire du Québec représentait 1,2 milliard de dollars, soit 9 p. 100 des recettes totales du marché canadien. Au cours des 12 dernières années, le revenu agricole a augmenté de 67 p. 100 au Québec. Les agriculteurs québécois ont le plus fort revenu par habitant de tous les agriculteurs du pays. Comment expliquer alors que les députés du Bloc se plaignent?

• (1230)

Revenons sur le fédéralisme coopératif et précisons pourquoi il s'agit d'un champ de compétence partagée. Le rapport que le gouvernement du Québec a publié encore l'année dernière montrait que les deux ordres de gouvernement unissaient très bien leurs efforts. C'est ce qu'on disait en conclusion. On ajoutait que les chevauchements étaient minimes, qu'ils représentaient moins de 1 p. 100 des dépenses fédérales-provinciales, au total.

En juillet 1994, les ministres fédéral et provinciaux de l'Agriculture ont réitéré l'engagement qu'ils avaient pris de collaborer pour veiller à ce que les exportations canadiennes atteignent deux milliards de dollars d'ici l'an 2000. Ils ont dit vouloir que le Canada représente à nouveau 3,5 p. 100 de tous les échanges sur le marché mondial de l'agriculture. Cela a déjà été le cas, mais cette proportion a baissé au cours des deux dernières années. Le groupe de travail fédéral-provincial s'est donné pour objectif de ramener à 3,5 p. 100 la part du Canada. C'est pour cela qu'il a établi un conseil de développement fédéral-provincial.

On crée ainsi un guichet unique pour que tous les secteurs de l'agriculture puissent commercialiser leurs produits sur le marché mondial. En fait, le gouvernement fédéral a chargé 50 fonctionnaires fédéraux à temps plein de trouver des façons de pénétrer 150 marchés étrangers dans le monde entier.

En résumé, si les gouvernements fédéral et provinciaux continuent de collaborer, si nous unissons nos efforts pour résoudre les problèmes de l'agriculture et pour utiliser efficacement les budgets de recherche, bien que moindres, notre pays sera alors un chef de file mondial dans la commercialisation des produits agricoles dans le monde entier et nous pourrons aussi compter sur une industrie plus efficiente au Canada même.

[Français]

M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup, BQ): Monsieur le Président, je reprendrai un point mentionné par le député dans son discours qui m'apparaît très pertinent. Il se demandait pourquoi on importe tant de produits de l'extérieur, pourquoi il y a des endroits où le Canada n'est pas autosuffisant.

Dans ce sens, il rejoint la position de la Fédération canadienne du mouton qui dit: «Le gouvernement du Canada abandonne sans raison une production en plein développement.» Comment explique-t-il la décision de son gouvernement d'éliminer l'aide à la recherche et développement à cette industrie qui depuis 1976 est passée, à la grandeur du Canada, de 23 p. 100 à 45 p. 100 d'autosuffisance? Pourquoi donne-t-on le message à toute l'industrie du mouton qu'il n'y aura plus de recherche et développement et qu'on redeviendra, possiblement, plus dépendants des importations?

Qu'est-ce qui peut justifier une telle décision de la part du ministre? Il n'est pas question ici de protéger seulement le marché québécois, c'est un constat de la Fédération canadienne du mouton qui n'en revient pas de cette décision.

L'autre question que j'aimerais lui poser aussi concerne la juridiction partagée. Comment se fait-il qu'à La Pocatière, dans un milieu où il y a un institut de technologie agricole qui dépend du gouvernement du Québec et une ferme expérimentale du fédéral, qu'on ferme la ferme sans même en informer le gouvernement du Québec, sans proposer aucune autre solution d'utilisation? Est-ce que ce n'est pas là l'impact négatif majeur d'une juridiction partagée comme celle qu'on a en agriculture?

[Traduction]

M. Shepherd: Monsieur le Président, je remercie le député de sa question concernant la fermeture d'un de ces établissements.

De toute évidence, il fallait rationaliser les établissements de recherche au Canada. Cela ne touche pas que l'agriculture. Cela concerne aussi l'industrie, la technologie et toutes sortes de secteurs où il s'agissait de savoir s'il fallait avoir des établissements de recherche un peu partout au Canada.

La technologie et la recherche peuvent se passer d'un établissement bien à elles. Je constate que, de nos jours, une bonne partie de notre technologie peut être issue de la recherche faite à domicile. La question n'est pas de savoir si nous devons cons-